

RAPPORT ANNUEL



Justice
Québec 

Design graphique et production [Maggie Léonard](#)

Créé sur [Canva](#)

Table des matières



Mot du conseil d'administration	01
Gouvernance	03
Mot de la directrice générale	04
Mot de la directrice clinique	05
Présentation de l'organisme	07
Historique du CAVAC	10
Organigramme	13
Services offerts	14
Trajectoire de services - Services courants et palais de justice	16
Trajectoire de services - Référence policière	17
Territoire desservi	19
Parole aux intervenant.es	20
Parole à ceux et celles qui ont bénéficié de nos services	39
Formation continue	40
Partenariat et collaboration	41
Participation au réseau des CAVAC	44
Programme dédiés aux clientèles vulnérables	45
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (ÉDIES)	47
Tribunaux spécialisés	49
Bracelet antirapprochement	51
Programme Proches	51
Équipe dédiée homicide	53
Comité social	54
35e anniversaire du CAVAC de la Montérégie	55
Statistiques	56



Mot du conseil d'administration

Le conseil d'administration a pris un moment pour réfléchir à cette année 2025-2026 qui s'achève. Celle-ci a été marquée par la continuité des projets en cours ainsi que par le déploiement d'initiatives permettant au CAVAC de la Montérégie et à son équipe de poursuivre son offre de services. Pensons notamment au CIVIS, à la participation au documentaire « Briser les murs », à la poursuite de l'implantation des tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, ainsi qu'à l'adaptation aux pôles de comparution.

Nous souhaitons d'abord remercier chaleureusement Nathalie Tanguay d'avoir accepté, à pied levé, d'assurer l'intérim de la direction générale durant l'absence de Catherine. Ce mandat s'est ajouté aux nombreuses responsabilités liées à son rôle de directrice clinique. Nathalie, tu as fait preuve d'un professionnalisme remarquable et as su maintenir le cap dans le respect de la mission et des priorités du CAVAC, notamment en ce qui a trait à la réponse aux besoins de la clientèle. Dans ce contexte, les cheffes d'équipe, Julie Vidal, Karine Blanchet et Élisabeth Pilote, ont également contribué de manière significative, faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. Nous tenons à les remercier sincèrement.

Dans ce même esprit, et en cohérence avec la croissance constante du CAVAC, le conseil d'administration a pris la décision d'ajouter des responsabilités de gestion aux conseillères clinique, qui deviennent désormais cheffes d'équipe. Ce nouveau rôle leur permet d'assurer un suivi à la fois clinique et organisationnel auprès des professionnels, favorisant un accompagnement de proximité, un encadrement soutenu et une culture de formation continue. Ces fonctions ouvrent également la porte à des occasions de développement professionnel stimulantes pour les intervenantes et intervenants souhaitant s'investir à long terme au sein du CAVAC.

En effet, les intervenantes et intervenants du CAVAC sont les premiers points de contact auprès de la clientèle. Il est essentiel qu'ils et elles se sentent

considéré.es, entendu.es et respecté.es par l'équipe de gestion. Il est tout aussi important que celle-ci leur offre des occasions professionnelles enrichissantes et mobilisatrices, afin de soutenir leur motivation. Nous aspirons à ce que le personnel évolue dans un environnement favorisant à la fois son épanouissement et son adhésion à la mission du CAVAC. À vous les intervenantes et intervenants du CAVAC de la Montérégie: vous êtes celles et ceux par qui notre mission auprès des personnes victimes s'actualise. Votre dévouement, votre bienveillance et votre humanité font chaque jour la différence pour les personnes que vous accompagnez.

Nous souhaitons également souligner la contribution précieuse, souvent discrète mais essentielle, de Mélanie auprès de l'ensemble de l'équipe. Durant l'absence de Catherine, elle a généreusement offert son soutien aux conseillères cliniques, à Nathalie ainsi qu'au conseil d'administration. Mélanie Durocher, merci pour ta disponibilité, ton assiduité, ta fiabilité et ta proactivité. Elles font une réelle différence.

Merci également à Caroline Charron pour son apport quotidien et son soutien constant à l'équipe clinique, à l'équipe administrative ainsi qu'à la clientèle, contribuant ainsi à la qualité des services rendus.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance envers Catherine. Ton absence temporaire a mis en lumière la solidité de ton leadership. Lorsqu'une organisation parvient à maintenir ses activités avec rigueur et cohésion en l'absence de sa direction, cela témoigne de la qualité du travail accompli en amont. Tu sais mobiliser, responsabiliser et faire évoluer ton équipe. Nous sommes heureux et rassurés de te savoir parmi nous.

À l'aube de cette nouvelle année, le conseil d'administration réitère son engagement à soutenir le développement du CAVAC de la Montérégie, dans une perspective de pérennité, d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins évolutifs de la clientèle.



Gouvernance

Les membres du conseil d'administration sont élus lors de l'assemblée générale annuelle. Au cours de l'exercice 2025-2026, les administrateurs se sont réunis par visioconférence à 7 reprises en réunion régulière du conseil d'administration.

Geneviève Michaud, Présidente

Psychoéducatrice et chargée de cours
Université de Montréal

Marie-Ève Néron, Vice-présidente

Procureure au Directeur poursuites criminelles et pénales
Bureau du service-conseil

Marie-Claude Rivard, Secrétaire

Capitaine
Division du développement de l'organisation policière, Service de police de l'agglomération de Longueuil

Vanessa Simard, Trésorière

Comptable
Banque nationale
Directrice principale, Qualité & formation Entreprises et Gestion privée, Immobilier

Marie-Laurence Hébert-Trudeau, Administratrice

Procureure au Directeur poursuites criminelles et pénales
Bureau des affaires de la jeunesse

Katerine Fournier, Administratrice

Partenaire d'affaires RH
Hydro-Québec

Elsa Kelly-Rhéaume, Administratrice

Avocate



Mot de la directrice générale

L'année financière 2025-2026 s'est amorcée sous le signe d'un moment marquant : le 35^e anniversaire du CAVAC. Cet anniversaire a constitué une occasion privilégiée de mesurer le chemin parcouru, de mettre en lumière l'ampleur du travail accompli et de souligner la richesse des partenariats tissés au fil des années. Il témoigne de la solidité de notre engagement et de l'évolution constante de notre organisation.

Depuis sa création, le CAVAC a connu des transformations significatives. Parmi les avancées majeures, notons notamment l'intégration des postes en référence policière, la mise en place des tribunaux spécialisés ainsi que la création du Centre intégré en violences sexuelles (CIVIS). Ces initiatives structurantes ont permis d'adapter nos services aux réalités changeantes et d'offrir un accompagnement toujours plus pertinent aux personnes victimes d'actes criminels.

La mise en œuvre et le déploiement de ces projets reposent sur une mobilisation quotidienne soutenue. Chaque jour, nos intervenantes s'investissent avec rigueur, sensibilité et professionnalisme pour soutenir les personnes dans leurs parcours souvent complexes. Leur engagement est au cœur de notre mission. Pour leur permettre d'exercer pleinement leur rôle, elles peuvent compter sur une équipe de gestion expérimentée, engagée et profondément humaine, qui œuvre sans relâche à faciliter leur travail et à s'adapter aux multiples défis rencontrés.

Je tiens à remercier chaleureusement Nathalie, Mélanie, Karine, Elizabeth, Julie et Caroline. Votre dévouement, votre leadership et votre capacité d'adaptation sont essentiels à notre réussite collective. Votre contribution fait une réelle différence.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration. Votre écoute, votre rigueur et votre appui dans les décisions stratégiques constituent des leviers indispensables à la saine gouvernance de

notre organisation. Votre engagement soutenu et votre constance sont exemplaires.

La prochaine année financière sera placée sous le signe de la consolidation. Il s'agira notamment de soutenir l'intégration d'une équipe en grande partie renouvelée, en misant sur la collaboration et le transfert d'expertise des collègues plus expérimentées afin d'assurer le maintien d'un service de qualité. Je remercie chacune d'entre vous pour votre générosité et votre esprit d'entraide.

Parallèlement, nous poursuivrons le déploiement des tribunaux spécialisés dans la majorité des districts judiciaires de notre territoire. Le district de Longueuil constituera une étape déterminante de cette expansion. Bien que ce déploiement comporte son lot de défis, nous abordons cette phase avec confiance, fortes des apprentissages tirés de nos expériences antérieures. Nous saurons, ensemble, relever ce défi avec rigueur et détermination.

Plus que jamais, nous continuerons d'agir dans un souci constant de réaliser pleinement notre mission et de faire vivre nos valeurs dans chacune de nos actions.

Bonne lecture,

Catherine Cartier



Catherine Cartier
Directrice générale

Mot de la directrice clinique



La dernière année a de nouveau été parsemée de multiples projets et changements. Les équipes des différents points de service ont continué à travailler avec cœur et dévouement pour réaliser notre mission.

Nous continuons de bonifier et de mettre de l'avant certains programmes, dont ceux de l'équipe dédiée aux homicides et aux décès par actes criminels, le Programme Témoin Enfant ainsi que celui portant sur la préparation et l'accompagnement des témoins vulnérables. Le Programme Témoin à la Barre verra le jour sous peu et s'adressera à l'ensemble de notre clientèle. Initiée par la magistrature de la Montérégie, la mise en place des pôles de comparution en semaine a entraîné, pour les intervenantes des cinq palais de justice, plusieurs ajustements liés à leurs pratiques, mais qui apportent des bienfaits à notre clientèle.

Les tribunaux spécialisés à Sorel et à Saint-Jean, ainsi que le PAJSM+ en violence conjugale, en violence sexuelle et en maltraitance des aînés, sont en plein déploiement au sein de notre organisation. Nos divers comités internes, les formations offertes, ainsi que l'harmonisation de certaines procédures et politiques établies par le Réseau des CAVAC ont toujours pour objectif de permettre aux intervenantes et intervenants d'adopter les meilleures pratiques.

Nous tenons à souligner l'engagement constant de l'ensemble des équipes, ainsi que la rigueur démontrée dans la prestation des services auprès de la clientèle. Dans un contexte où les changements sont nombreux et où les demandes sont en constante augmentation, votre implication et votre grande capacité d'adaptation font toute la différence. Grâce à vous, nous continuons d'offrir des services de qualité aux personnes victimes. Votre dévouement, votre professionnalisme et votre esprit d'équipe sont précieux et grandement appréciés.

Merci pour tout le travail accompli, chaque jour. Votre engagement a un impact plus que positif sur notre clientèle.

Nathalie Tanguay



Nathalie Tanguay
Directrice clinique



Présentation de l'organisme

Vision

Le CAVAC de la Montérégie, des professionnels essentiels à l'amélioration de l'intégration des services dans l'accompagnement des personnes victimes d'actes criminels, et ce, dans le respect de leur autodétermination et leurs besoins.

Mission

Au CAVAC de la Montérégie, notre équipe unit ses forces pour offrir aux personnes victimes d'actes criminels, aux proches et aux témoins des services d'aide personnalisés, qu'il y ait dénonciation du crime ou non.

Nos interventions visent à faciliter le cheminement de notre clientèle dans le respect de ses besoins qui découlent de l'acte criminel, tout en misant sur son potentiel.

Pour réaliser notre mission, notre équipe offre les services psychosociojudiciaires suivants:

Accompagnement et assistance dans les démarches judiciaires et cliniques

Intervention post-traumatique et psychosociale ponctuelle

Information judiciaire ainsi que sur les droits et recours

Orientation vers les ressources spécialisées

Assistance technique

Valeurs

Au CAVAC de la Montérégie, nous nous engageons à prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de la clientèle et de notre organisation, en accord avec nos valeurs et notre philosophie d'intervention. Nos valeurs sont :



Professionalisme

Au CAVAC de la Montérégie, nous agissons avec compétence, discrétion, éthique et rigueur. Nous intervenons en conformité avec les normes des ordres professionnels qui encadrent nos pratiques.



Respect

Nous prôtons l'ouverture et l'acceptation des personnes en les accueillant toujours avec égards et considération.



Collaboration

Nous unissons nos forces dans l'atteinte d'objectifs communs. Notre collaboration repose sur une communication efficace et le travail d'équipe.



Empathie

Nous sommes à l'écoute et reconnaissons les émotions et les besoins des personnes, sans jugement, en faisant preuve de compassion et de bienveillance.



Empowerment

Nous croyons en la capacité de la personne de reprendre du pouvoir dans sa vie et l'accompagner dans son processus pour apporter des changements positifs qui visent son mieux-être.

Organisation administrative

Le CAVAC de la Montérégie est un organisme à but non lucratif qui est enregistré sous la partie 3 de la Loi sur les compagnies. L'organisme produit annuellement sa Déclaration de personne morale auprès de la Direction du registre des entreprises du ministère du Revenu. La Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés est également produite annuellement auprès de l'Agence du revenu du Canada. L'organisme tient une assemblée générale annuelle où les membres de la corporation adoptent le rapport d'activités, le rapport statistique et les états financiers. C'est également à cette occasion que sont élus les membres du conseil d'administration.

Ressources budgétaires

La *Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* instaure, au sein du ministère de la Justice, un Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels pour assurer le financement de services d'aide, notamment l'implantation et le maintien des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels. Pour l'exercice 2025-2026, le financement reçu pour le CAVAC de la Montérégie est de 4 569 217 \$



Historique



Le déploiement du CAVAC à travers les palais de justice

1990 Ouverture du premier point de services dans le district judiciaire de Longueuil

1992 Premier point de services dans le palais de justice de Longueuil

1997 Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield

2003 Palais de justice de St-Hyacinthe

2004 Palais de justice de St-Jean-sur-Richelieu

2005 Palais de justice de Sorel

Le déploiement du CAVAC à travers les corps de police

2010 Sûreté du Québec - DECM Boucherville & Service de police de l'agglomération de Longueuil

2014 Service de police de Châteauguay & Bureau des affaires de la jeunesse

2015 Police de St-Jean-sur-Richelieu & Régie intermunicipale de police Roussillon

2018 Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

2022 Service de police de la ville de Mercier

Le déploiement du CAVAC à travers nos nombreux projets

2018 Nouveau poste d'agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles (ALIVS)

2019 Début de l'implantation du Programme Témoin Enfant (PTE) dans notre CAVAC

2020 Nouveau poste d'intervention au Programme de mesures de rechange général (PMRG)

2022 Création d'un poste au sein de l'Équipe d'intervention dédiée en exploitation sexuelle (EDIES)

2023 Création du poste de coordonnatrice des interventions au Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIVIS)

2023 Implantation du Programme témoins vulnérables - violence sexuelle et/ou violence conjugale (PTV-VSVC)

Le déploiement du CAVAC à travers les tribunaux spécialisés

2022 Premier projet pilote du tribunal spécialisé dans le district de Beauharnois (Palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield)

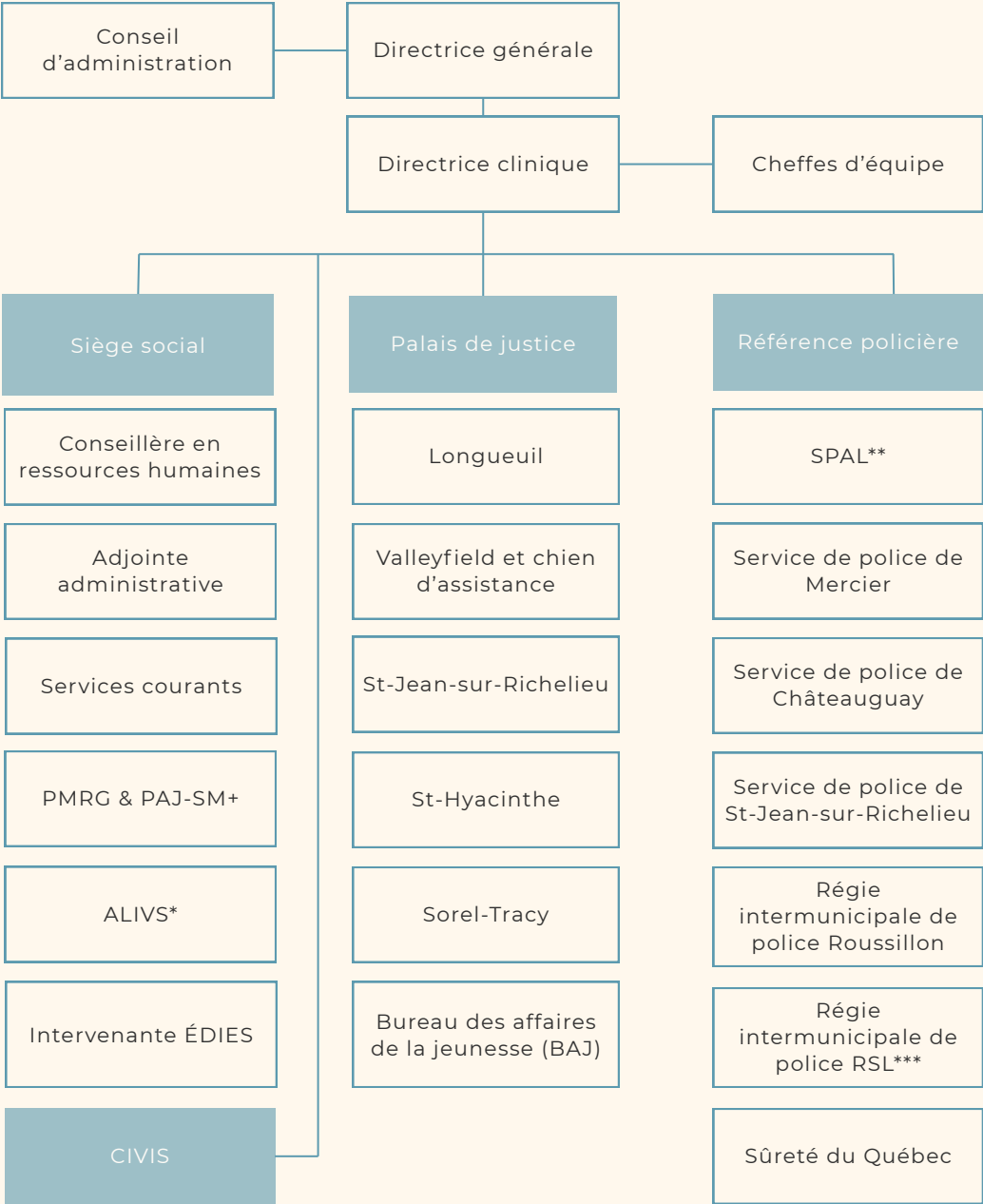
2022 Arrivée du poste avec le chien d'assistance judiciaire

2024 Annonce de déploiement du tribunal spécialisé à Sorel et St-Hyacinthe

2025 Annonce de déploiement du tribunal spécialisé à St-Jean-sur-Richelieu

2026 Annonce de déploiement à venir pour le tribunal spécialisé à Longueuil

Organigramme



* Agente de liaison et d'intervention en violences sexuelles
 *** Service de police de l'agglomération de Longueuil
 **** Richelieu Saint-Laurent

Services offerts



185 portes d'entrée

Démarches auprès de la police ou de différentes ressources, soutien auprès des personnes victimes d'actes criminels, de leurs proches et des témoins tout au long du processus judiciaire, notamment lors du témoignage à la cour.

Préparation & accompagnement

Intervention post-traumatique et psychosociale

Évaluation des besoins et des ressources des personnes victimes, de leurs proches et des témoins afin d'offrir une intervention adaptée visant à minimiser les conséquences de l'acte criminel sur la vie de la personne et à favoriser son rétablissement.

Renseignements au sujet de la plainte déposée auprès de la police et de l'enquête policière, informations et suivi quant aux différentes étapes des procédures judiciaires et des décisions qui concernent les personnes victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.

Information judiciaire

Renseignements au sujet des programmes d'indemnisation, des droits et des autres recours des personnes victimes d'actes criminels, des proches et des témoins.

Information sur les droits et les recours

Orientation vers les ressources spécialisées

Référencement des personnes victimes d'actes criminels, de leurs proches et des témoins vers les ressources adaptées, le tout en fonction des besoins spécifiques de nature juridique, médicale, sociale ou autre.

Aide pour présenter les demandes ou produire les documents visant à exercer ses droits en tant que personne victime d'acte criminel, proche ou témoin (IVAC, déclaration de la victime, etc.).

Assistance technique

Trajectoires de services



Services courants et palais de justice

1

Réception d'une demande de services provenant de :

- La personne victime, un proche ou un témoin d'acte criminel (les sources de référencement directes étant nombreuses : programmes CAVAC-INFO et INFOVAC, médias sociaux, etc.);
- Un autre point de service du CAVAC ou un organisme partenaire (CALACS, CLSC, maison d'hébergement, etc.) par l'entremise d'une référence personnalisée ;
- Un ou une collègue du CAVAC travaillant à la référence policière.

2

Communication avec la victime, le proche ou le témoin

- Vérification du consentement à obtenir les services;
- Présentation de l'offre de services du CAVAC;
- Rendez-vous fixé au besoin.

3

Rencontre d'évaluation des besoins

4

Communication avec la victime, le proche ou le témoin

- Faire un suivi psychosocial et posttraumatique ;
- Remplir une demande IVAC, SAAQ ou CNESST ;
- Expliquer le processus judiciaire/de préparation à la cour ;
- Remplir la déclaration de la victime, la demande de dédommagement ou la demande de résiliation de bail, etc.

5

Conclusion de l'épisode de service et/ou référence vers les services appropriés

À noter : la référence vers d'autres ressources/services peut se faire à l'étape 2, 3 ou 4, selon les besoins.

1

Réception du dossier

- Réception des rapports d'événements pour l'ensemble des infractions criminelles contre la personne impliquant une victime directe ou indirecte et qui sont en lien avec la mission du CAVAC.

2

Analyse du dossier

- L'agente d'intervention prend connaissance du dossier dans le but de déterminer si la référence sera retenue ou non pour une intervention dans le cadre du programme de référence policière.
- Il ou elle analyse les points suivants relativement à la personne victime, au proche ou au témoin :
 - Avons-nous le consentement pour rejoindre la personne ?
 - Le dossier est-il fondé ?
 - Est-ce possible et sécuritaire de communiquer avec la personne ?
 - La situation concerne-t-elle notre mandat ?
 - La personne reçoit-elle déjà des services pour les faits stipulés dans la référence ?
 - Si un dossier n'est pas retenu pour une intervention dans le cadre du protocole de référence policière, aucune tentative de joindre la victime, son proche ou le témoin ne sera effectuée.

3

Traitement de la référence retenue pour une intervention

- Le traitement d'une référence a pour but d'évaluer les besoins et d'orienter la clientèle vers les ressources appropriées. Bien que le premier contact puisse se faire par l'entremise d'un message vocal ou d'un envoi postal, il est à noter que l'évaluation des besoins et l'orientation se font dans le cadre d'un contact direct, lors d'un premier rendez-vous avec la personne victime, son proche ou le témoin. Bien que tous les dossiers retenus pour intervention fassent l'objet de tentatives de contact, il appartient à la victime, au proche ou au témoin de donner suite à l'offre de services.

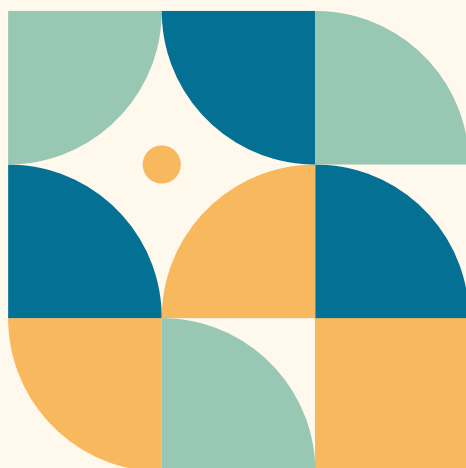


Orientation du dossier

À la suite du traitement de la référence, il peut y avoir :

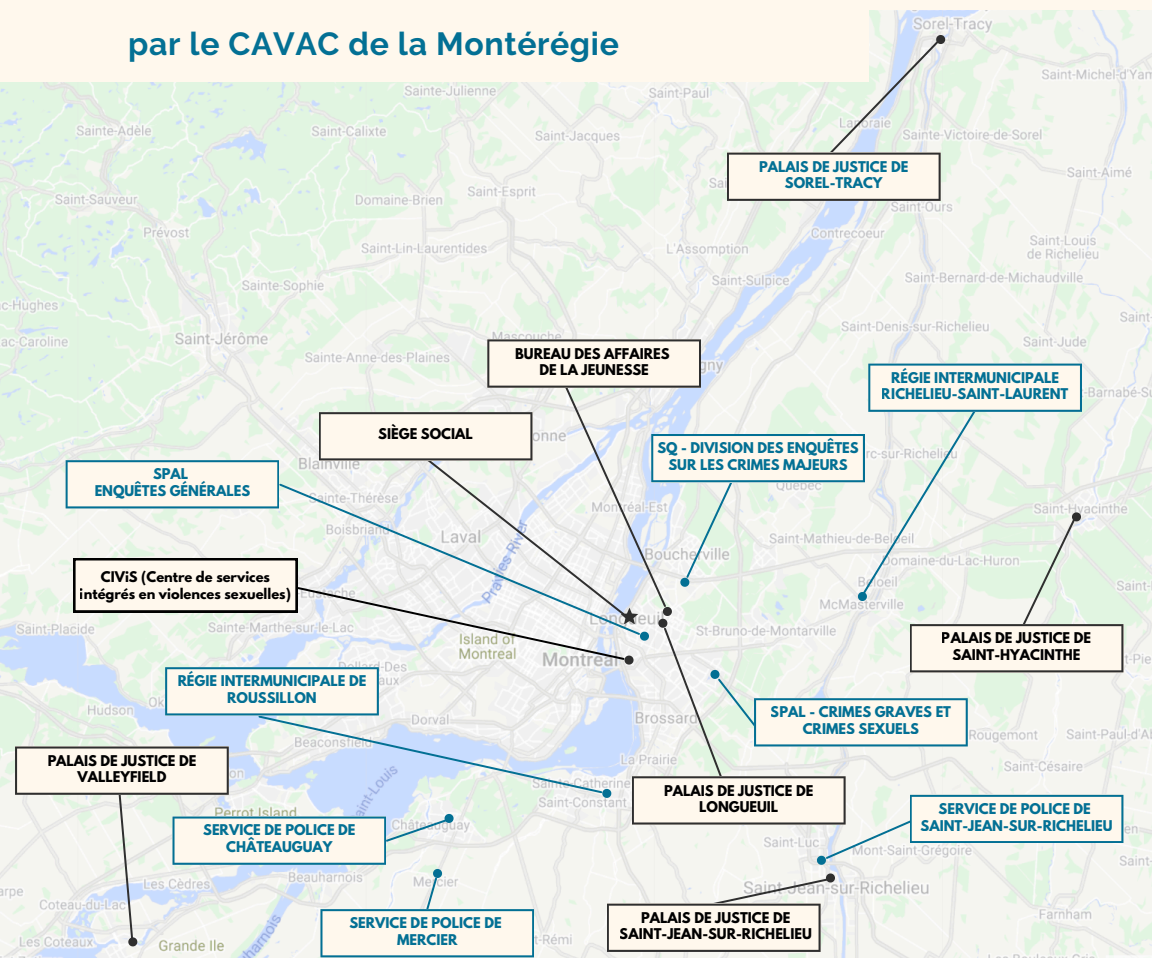
- Une acceptation des services : en fonction des besoins, un référencement peut se faire directement aux services courants du CAVAC par l'intervenante, ou indirectement, c'est-à-dire que les coordonnées du point de service sont transmises à la personne qui se chargera d'effectuer le contact.
- Un refus des services : les coordonnées de ressources adaptées aux besoins de la personne lui sont transmises. Elle est invitée à s'y référer en cas de besoin, à moins qu'il n'y ait eu un refus de recevoir de l'information.

Section inspirée par celle se trouvant dans le rapport annuel du CAVAC de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.



Territoire desservi

par le CAVAC de la Montérégie



Les points de service en noir sont des palais de justice et/ou des services courants.

- CAVAC-info
- Infovac
- Réception des demandes de services
- Rencontre d'évaluation des besoins
- Suivi psychosocial/post-traumatique
- Assistance technique
- Préparation et accompagnement à la cour

Les points de service en bleu font de la référence policière.

- Réception et évaluation des rapports d'événements
- Contact proactif avec des victimes d'actes criminels
- Collaboration avec les enquêteurs et autres membres des services de police
- Suivi (intervention psychosociale/post-traumatique, assistance technique, préparation à la cour...) avec des clients à l'occasion

Parole aux intervenant.es

Siège social

Encore une fois cette année, le siège social du CAVAC de la Montérégie a traité un important volume d'appels (plus de 7 000).

Le siège social se consacre majoritairement aux suivis psychosociaux et aux autres services courants. En 2025-2026, on compte 96 accompagnements à la cour ainsi que 1 442 rencontres de suivi (incluant le suivi psychosocial, la préparation au témoignage et l'assistance technique). Dans un contexte où les situations rencontrées se complexifient, l'équipe observe une diversité accrue des besoins ainsi qu'une augmentation de la détresse au sein de la clientèle.

L'année a débuté avec une équipe composée de quatre intervenantes en services courants, de trois intervenants dédiés à des programmes spécifiques (PMRG et PAJ-SM, ÉDIES et ALIVS), ainsi que d'une agente de bureau. Au cours de l'année, une restructuration a été effectuée, avec la transformation du poste d'agente de bureau en poste d'agente de soutien aux interventions. Ce changement a permis de bonifier le soutien offert à l'équipe, notamment en réduisant le volume d'appels à retourner et en libérant davantage de temps pour les rencontres avec la clientèle.

Afin d'optimiser la coordination des rôles, un rôle de responsable du point de service a également été mis en place, contribuant à une organisation du travail plus fluide et à un meilleur suivi des activités de l'équipe. Ces ajustements sont grandement appréciés et favorisent une meilleure efficacité des services offerts.



Mélanie Durocher
Conseillère RH



Caroline Charron
Agente de soutien
administratif

De gauche à droite :
Mélina Mc Ardle (ASI),
Emmanuelle Labrie
(intervenante), Géraldine
Lavis (intervenante),
Mélanie Guénette-Robert
(intervenante et ALIVS),
Chantale Ruelland
(intervenante), Gérald
Pierre (intervenat
PMRG) et Marie-Claude
Leroux (intervenante).



Programme de mesures de rechange général (PMRG) et le Programme d'accompagnement Justice et santé mentale (PAJSM+)

Le programme de déjudiciarisation pour adultes, ou programme de mesures de rechange général (PMRG), continue d'être appliqué dans tous les districts judiciaires de la Montérégie et à la cour municipale de Châteauguay. Les dossiers référés concernent des crimes contre la personne et contre la propriété, notamment des voies de fait, des menaces, de la fraude, des vols à l'étalage et la possession de substances stupéfiantes. Dans le cadre du partenariat avec la Direction des poursuites criminelles et pénales, le CAVAC a reçu environ 670 références à la première étape du programme. Tout au long du processus, plus de 2 000 informations liées aux autres étapes ont été traitées. Le tout a donné lieu à plus de 1 500 échanges avec les partenaires et les personnes victimes, par différents canaux de communication.

Le PAJSM+ prend de l'ampleur : des dossiers liés à la violence conjugale peuvent désormais y être référés. Le CAVAC se charge de transmettre aux personnes les informations judiciaires ainsi que celles liées au cheminement de la personne accusée dans le programme. Les 258 références reçues de la Direction des poursuites criminelles et pénales nous ont permis de discuter avec 97 personnes victimes.

Agente de liaison et et d'intervention en violences sexuelles

Dans l'objectif de faciliter la trajectoire des personnes victimes de violences sexuelles, chaque CAVAC compte un poste d'agente de liaison et intervention en violences sexuelles (ALIVS) en son sein. L'ALIVS participe activement à certains comités et tables de concertation en violences sexuelles, afin de faire connaître les services du CAVAC aux partenaires et de prendre part à des actions concertées pour le bénéfice des client.e.s.

L'année 2025-2026 fut marquée par la poursuite du comité de travail outils en violences sexuelles, dans le cadre des tribunaux spécialisés. Ce comité avait pour objectif de réfléchir à un outil d'évaluation pour mieux orienter les intervenant.es qui accompagneront les personnes survivantes de violences sexuelles, à chaque étape de la trajectoire socio-judiciaire. L'aboutissement de ces rencontres ont mené à un outil riche et complet, lequel pourra être présenté à partir de février 2026 aux intervenant.es dans les palais de justice où les tribunaux spécialisés ont été déployés.

Cette année, une collaboration entre Marie-Vincent et l'ALIVS a permis de tenir un kiosque, le 3 juin, au colloque Prévenir la violence sexuelle de 0 à 17 ans, afin de présenter les services de l'organisme, et plus particulièrement le Programme témoin enfant offert aux enfants qui seront amené.es à témoigner à la cour et à leurs proches. De nombreux.ses intervenant.es ont ainsi eu la chance de prendre connaissance d'un service pouvant être offert aux jeunes qu'iels accompagnent dans leur rétablissement. Un merci particulier aux intervenantes qui ont animé le kiosque ce jour-là!

L'ALIVS intervient aussi directement auprès des personnes victimes de violences sexuelles et de leurs proches. De précieuses collaborations ont eu lieu entre l'ALIVS, les ALIVS des autres CAVAC, les établissements d'enseignement supérieur de la région et d'autres partenaires concernant le référencement de client.e.s. Il va sans dire que c'est un immense privilège de constater la confiance que les partenaires lui accordent ainsi que les survivant.e.s à travers leurs démarches vers un mieux-être et la reprise d'un certain pouvoir sur leur vie.

Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIViS)

Le projet du Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIViS) hébergé dans les locaux de La Traversée vise à améliorer la trajectoire sociojudiciaire et le parcours psychothérapeutique des personnes victimes de violence sexuelle en Montérégie. Les partenaires fondateurs et co-porteur du CIViS sont La Traversée, le CAVAC de la Montérégie et le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Ce modèle de services intégrés permet aux personnes victimes de recevoir soins de santé mentale, accompagnement juridique et judiciaire et soutien psychosocial tout au long de leur parcours, et ce de manière centralisée. Cette offre de services concertée et intégrée minimise les barrières à la guérison, simplifie les démarches judiciaires et facilite la coordination entre les différents intervenants gouvernementaux et communautaires. Les services sont ouverts à toute personne victime de violence sexuelle, sans discrimination de genre ou d'âge. Ce projet a été rendu possible grâce à un financement de 1,2M\$ du ministère de la Justice du Québec.

En trois ans d'activité, les coordonnatrices des interventions du CIViS ont soutenu activement 645 personnes et leurs proches. 81% des personnes accompagnées ont requis des services de psychothérapie. Parmi elles, 526 s'identifient comme femmes, 107 comme hommes et 12 comme non-binaires. 65 % sont des adultes et 35 % des enfants.

Les coordonnatrices des interventions ont réalisé plus de 621 évaluations des impacts et des besoins. Elles ont consacré plus de 747 heures à élaborer et présenter des trajectoires de services personnalisées et ont accordé plus de 1 337 heures à coordonner les trajectoires de ces personnes pour simplifier leur cheminement afin qu'elles puissent se concentrer sur l'essentiel: leur rétablissement.

Quelques points saillants de l'année 2025-2026

- À l'automne 2025 a été lancé le documentaire "Briser les murs" qui a documenté le déploiement du projet de Centre de services intégrés en violence sexuelle (CIViS). Avec plus de 2,7 millions de visionnement, il répond vraisemblablement à un intérêt de la population ici et ailleurs. Pour le visionner : <https://savoir.media/details/386920-briser-les-murs?lang=fr>
- En mai 2025, une petite équipe du CIViS s'est déplacée à Toronto pour aller visiter le Safe Center of Peel afin de s'inspirer de leurs pratiques et de leur modèle d'intégration des services déjà bien implanté.
- En juillet 2025, le CIViS a accueilli le ministre Ian Lafrenière qui s'est montré très intéressé par notre modèle.
- En octobre 2025, une équipe d'athlètes réunissant le CAVAC, le SPAL et La Traversée se sont unis pour courir/marcher à relais durant 12 heures et amasser des fonds pour La Traversée.
- En novembre 2025, une délégation de 9 policiers spécialisés en violence sexuelle provenant de la Belgique sont venus visiter le CIViS pour s'inspirer de notre modèle de services intégrés.
- La sergente-détective Zoé Tremblay Lavergne a été reçue à l'émission On va se le dire, présentée à Radio Canada, afin de parler de la dénonciation en violence sexuelle et de la pertinence de la collaboration des partenaires dans ces dossiers.
- Le CIViS fait partie des 20 projets finalistes du Mérite Ovation municipale 2026, dans la catégorie sécurité publique.
- En juin 2026, le CIViS sera présenté au Congrès international francophone sur l'agression sexuelle (CIFAS) via la présentation "Regards croisés et retours d'expérience sur les trajectoires de services intégrés en violence sexuelle".

2026 sonne également la fin des 3 années prévues d'implantation du CIViS. Avec confiance et enthousiasme, les partenaires ont tous réitéré leur engagement et leur volonté de poursuivre le travail ensemble.

Au cours des derniers mois, nous avons vécu quelques changements qui nous ont forcé à nous adapter. Brenda a dû s'absenter temporairement et Rébecca s'est jointe à l'équipe pour permettre de continuer à répondre aux nombreux besoins dans un délai d'attente acceptable.

Notre volonté pour le futur demeure toujours de poursuivre sur notre lancée, de soutenir le mieux possible les personnes victimes de violence sexuelle en tenant compte de leurs besoins, de leur réalité et de leur rythme, de réduire au maximum les délais d'attente, d'être toujours plus efficaces et efficaces dans le soutien offert et de développer de nouveaux partenariats permettant de simplifier et faciliter la réponse aux multiples besoins de la clientèle. Nous aimerions également avoir l'occasion de partager nos pratiques à d'autres régions afin que les personnes victimes, peu importe leur lieu de résidence, puissent bénéficier d'un soutien équivalent, simplifié et humain.



Rebecca Poudrier
Coordonatrice des
interventions - CIVIS



Audrée-Jade Carignan
Coordonatrice des
interventions - CIVIS



Brenda-Cristelle Millan-Novoa
Coordonatrice des interventions -
CIVIS

Le point de service du CAVAC de la Montérégie, situé au palais de justice de Longueuil, a connu une année marquée par plusieurs changements. Les départs de Laury Bouchard et de Camille Mongeau vers d'autres points de service du CAVAC ont constitué des moments importants pour l'équipe, entraînant des périodes d'ajustement et de réorganisation. Un autre événement ayant considérablement modifié notre quotidien est l'arrivée, en juin 2025, des rôles virtuels. Cette année a ainsi été caractérisée par des phases d'adaptation pour l'ensemble du point de service. À ce sujet, nous tenons à remercier chaleureusement les collègues qui nous ont prêté main-forte et qui nous ont soutenues.

Malgré ce contexte de transition, les intervenantes ont maintenu leur engagement auprès des personnes victimes. Au cours de l'année, plus de 2417 personnes se sont présentées au point de service, dont 467 ont été rencontrées dans le cadre du programme en violence conjugale.

Pour la prochaine année, l'équipe attend l'arrivée du tribunal spécialisé en matière de violence conjugale et sexuelle. Malgré toutes les perturbations que cela risque d'apporter, les intervenantes du palais de justice de Longueuil continueront d'offrir des services constants, professionnels et sensibles aux besoins des personnes victimes.



Sylvie Tardif
Intervenante



Stéphanie Garceau
Intervenante



Camille Mongeau
Intervenante

Service de police de l'agglomération de Longueuil

Au cours de la dernière année, les relations de collaboration entre le CAVAC et le SPAL se sont maintenues et consolidées. Cette synergie a permis de favoriser des interventions rapides et coordonnées, contribuant ainsi au soutien offert aux victimes d'actes criminels.

Du côté des enquêtes générales, la collaboration étroite avec la section spécialisée en violence conjugale a mené à une augmentation des références directes vers les intervenantes du CAVAC, permettant une intervention plus rapide et une présence accrue auprès des victimes. Ce partenariat joue un rôle essentiel dans les efforts de prévention des féminicides sur le territoire. Du côté des crimes à caractère sexuel, malgré certains changements survenus au sein des équipes au cours de la dernière année, la collaboration, la communication et les références se poursuivent dans un esprit positif. L'environnement de travail demeure d'ailleurs chaleureux et favorable aux échanges.

La participation de l'intervenante du CAVAC au comité homicide a également permis de renforcer les liens avec l'équipe d'enquêteurs aux crimes graves. Pour l'année à venir, nous anticipons la poursuite de cette collaboration constructive, appuyée par un partage d'informations et d'expertises qui enrichit le travail commun et bénéficie autant aux victimes qu'aux partenaires.



De gauche à droite : Kim Michaud, Marie-Élaine Robert et Maria Paula Hernandez, intervenantes.

La Sûreté du Québec, couvrant le plus vaste territoire de la Montérégie, constitue un partenaire central pour notre équipe. En 2025-2026, plus de 2000 rapports ont été traités dans le cadre des références policières. Bien que ce volume soit inférieur à celui de l'année précédente en raison de circonstances particulières, nous avons tout de même observé une augmentation du nombre de références reçues et de suivis psychosociaux offerts.

Le réseautage et la qualité des liens entretenus avec nos partenaires du milieu policier demeurent essentiels à l'efficacité de nos interventions. Notre objectif est que les policiers et enquêteurs connaissent bien nos services et puissent rapidement orienter les personnes victimes vers notre équipe. D'ailleurs, nous avons fait une présentation à une équipe spécialisée d'enquêteurs et nous comptons faire une tournée des postes du territoire au printemps 2026.

La proximité développée avec les agents facilite l'accès rapide aux personnes victimes et leurs proches lors d'événements majeurs, par exemple lors d'un homicide. Cette circulation efficace de l'information nous permet de nous mobiliser rapidement afin d'offrir soutien et accompagnement à notre clientèle.

Le respect, la bienveillance et l'engagement de notre équipe demeurent au cœur de notre mission : soutenir les personnes victimes.



Ligia Acedo
Intervenante



Maggie Léonard
Intervenante



Gabrielle de la Sablonnière
Intervenante

Service de police de Châteauguay et service de police de Mercier

L'année 2025-2026 se distingue par la poursuite du développement du point de service ainsi que par l'adaptation constante aux besoins croissants de la clientèle. Au cours de la dernière année, j'ai pu approfondir mon rôle et m'y épanouir davantage, notamment grâce aux stratégies mises en place pour optimiser l'offre de services.

La collaboration avec Annie Bélanger, responsable du chien d'assistance, a été déterminante pour répondre à l'augmentation de la demande. Sa disponibilité et sa bienveillance envers la clientèle ont grandement contribué à améliorer la rapidité et la qualité des services rendus.

Par ailleurs, l'engagement quotidien des enquêteurs et des policiers a permis d'offrir un accompagnement personnalisé aux personnes victimes, renforçant ainsi la cohérence et la pertinence de leur collaboration pour le bien-être de la clientèle. J'ai également poursuivi ma participation à diverses tables de concertation, dont le Réseau des partenaires contre la violence faite aux femmes Jardin-Roussillon, le Family and Gender-Based Violence Action Group de Kahnawake, ainsi qu'à la Cellule de crise de l'Entente Phare.

Je demeure enthousiaste à l'idée de poursuivre mon évolution au sein d'un milieu qui m'a accueillie chaleureusement et d'y contribuer à travers les nouveaux projets qui se présenteront au cours de la prochaine année.



Sabrina Blondin
Intervenante

Comme les données le démontrent à chaque année, les services du CAVAC sont sollicités et bien implantés au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent. Que ce soit pour les appels proactifs, les références directes, les rencontres imprévisibles tout comme les suivis et les rencontres de préparation au témoignage, l'aide aux victimes est valorisée et appréciée des partenaires tout comme de la clientèle.

Alors que le nombre de dossiers de crimes contre la personne a connu une diminution de 4% cette année sur le territoire, j'ai tout de même traité plus de 2000 dossiers. Par ailleurs, environ 500 de plus n'ont pu l'être puisqu'ils étaient hors délai.

La collaboration se traduit par différents moyens, notamment par la poursuite du protocole ISA ainsi que par la mise sur pied du programme SAUVER visant à offrir du soutien aux victimes de fraude amoureuse.

La fin d'année est un moment qui permet de prendre conscience du chemin parcouru, mais également de l'importance de l'intervention concertée entre les différents partenaires impliqués et accueillis par la RSL. J'entrevois la prochaine année avec gratitude et la conviction que nos efforts nous permettront de poursuivre cette mission commune auprès des personnes victimes.



Geneviève Loncol
Intervenante

Le palais de justice de Valleyfield peut compter sur une équipe stable composée de huit intervenantes, dont cinq intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL) présentes depuis le début de l'implantation du tribunal spécialisé.

Cette continuité a favorisé le développement d'une aisance et d'une expertise grandissantes, nous permettant de soutenir nos collègues des autres points de service qui amorcent leurs fonctions dans ce tribunal spécialisé. Nous avons également poursuivi notre engagement au sein de diverses tables de concertation régionales en violence conjugale et violence sexuelle.

L'implantation des pôles de comparution, une nouveauté cette année, a nécessité une réorganisation du travail. Celle-ci a coïncidé avec l'arrivée de l'agente de soutien aux interventions (ASI), Laura Lévesque, qui a rapidement pu être mise à contribution dans ce nouveau contexte. Son soutien a permis aux intervenantes des services courants de consacrer davantage de temps aux retours d'appels, aux rencontres et à l'accompagnement de la clientèle, dont les besoins demeurent multiples et complexes. Les demandes liées aux programmes spéciaux, tels le PTV-VSVC, le PTE, les références des centres désignés et les cellules PHARE demeurent élevées et soutenues.



Sophie Montreuil
Intervenante



Brigitte Paquette
Intervenante



Valérie Bernatchez
Intervenante



Laura Lévesque
Intervenante ASI



Caroline Dubé
Intervenante ISL



Amélie Dionne
Intervenante ISL



Véronique Paquette
Intervenante ISL



Florence Mercier
Intervenante ISL



Isabelle Caron
Intervenante ISL

Chien d'assistance judiciaire

Java, notre chien d'assistance judiciaire, est une précieuse alliée pour les personnes victimes ou témoins d'un acte criminel. Elle est présente lors de leur passage à la cour, apporte un soutien émotionnel rassurant, favorise un climat de confiance et contribue à réduire le stress et l'anxiété. Sa présence bienveillante aide les personnes victimes et les témoins à s'exprimer plus sereinement, favorisant le processus judiciaire.

Après 3 ans de mise en place, le projet connaît un grand succès auprès de nos partenaires judiciaires. Nous constatons que le référencement du service se fait de plus en plus systématiquement par les procureurs aux poursuites criminelles et pénales, ainsi que par nos collègues du CAVAC.

Le duo composé d'une intervenante du CAVAC et du chien d'assistance permet d'offrir un service judiciaire professionnel, tout en combinant un moyen apaisant et rassurant pour les personnes victimes ou témoins. Notre présence rend l'environnement judiciaire plus humain, plus accessible, plus à l'écoute des besoins et permet un passage à la cour moins anxiogène.



Annie Bélanger
Intervenante



L'année 2025 a été marquée par plusieurs changements. Tout d'abord, l'équipe a relevé de nombreux défis en raison d'un roulement de personnel. Les intervenantes en place ont su démontrer une grande capacité d'adaptation et une résilience face à une réorganisation nécessaire.

Effectivement, Amélie Boisclair est devenue une pionnière du point de service du haut de son année d'ancienneté au CAVAC. Anabelle Dumas-Chevalier s'est jointe à l'équipe en septembre 2025 et son expérience ainsi que sa bonne humeur sont des atouts fort appréciés. Finalement, Jade Deshaies s'est ajoutée tout récemment à nous, soit en mars 2026.

Des liens se sont tissés entre la nouvelle équipe d'intervenantes de Saint-Hyacinthe et l'équipe des procureurs, qui eux aussi ont dû s'adapter à de nouveaux visages et à un fonctionnement revisité. L'équipe du CAVAC travaille de concert avec les procureurs pour assurer un service hors pair envers les victimes et témoins.

Malgré les enjeux de personnel, nous avons effectué une totalité d'environ 1500 appels. Nous avons également assuré une centaine d'accompagnement auprès de la clientèle victime.

Bien que l'arrivée des tribunaux spécialisés ait été annoncée, l'implantation des nouvelles procédures a dû être mise en suspens. Nous travaillons à l'embauche de nouvelles intervenantes pouvant assurer le rôle d'intervenante sociojudiciaire de liaison (ISL).

Nous souhaitons que, pour les années à venir, l'équipe se stabilise afin d'assurer les meilleurs services possibles à tous et toutes.



Amélie Boisclair
Intervenante



Anabelle Dumas-Chevalier
Intervenante ASI



Jade Deshaies
Intervenante ISL

Cette année était ma première au CAVAC et ce fut une expérience enrichissante et formatrice. J'ai eu le plaisir de prendre le flambeau de ma collègue Pascale pendant son congé de maternité. Bien que seule représentante du CAVAC dans mon point de service, je suis reconnaissante du soutien de mes collègues et des cheffes d'équipe qui m'ont accompagnée dans ce nouveau chapitre de ma carrière.

Pour l'année 2025-2026, en offrant l'ensemble des services CAVAC en plus de la référence policière, plus de 1 124 dossiers ont été traités, 1 378 appels effectués, 8 accompagnements à la cour réalisés et 142 rencontres tenues. Également, deux personnes victimes ont bénéficié d'un programme de préparation au témoignage.

En termes de représentation, j'ai participé à la majorité des inductions des nouveaux policiers et policières à la Régie au cours de l'année. J'ai aussi pris part à la tournée de cinq équipes afin de rafraîchir les connaissances du CAVAC et intégré le Réseau des partenaires VC-VS des Jardins-Roussillon.

Je tiens à remercier chaleureusement les enquêteurs et enquêtrices, policiers et policières, ainsi que les agentes de bureau pour leur accueil, leur gentillesse et leur collaboration. Je souhaite un excellent retour à ma collègue Pascale pour la prochaine année !



Alexandra Castonguay
Intervenante

Nous avons prévu du changement pour cette nouvelle année dans le dernier rapport annuel et nous n'aurions pas pu mieux dire. Comme mentionné Cloé et Marie-Claude ont quittés les services courant pour devenir intervenante socio judiciaire de liaison dans le cadre des Tribunaux spécialisés. Ce qui a mené à l'embauche de Géraldine Lavis qui remplaçait au siège social un congé de maternité et de Mélina Siwick. Mélina nous a quitté pour d'autres défis et a été remplacé par Frédérique Bordeleau qui travaillais au Palais de St-Hyacinthe. Au début de l'année Géraldine est de retour au siège social et en mars dernier nous avons accueilli une nouvelle collègue : Mélissa Mailloux. Cloé nous a quitté pour son congé de maternité fin mars; nous te souhaitons un merveilleux congé et surtout bébé! Étant plus nombreuses nous avons été en mesure d'augmenter nos services avec environ 700 appels de plus et 170 RDV supplémentaires que l'année précédente. Ce fut donc une grande année de nouveautés et d'adaptations. Pour ce qui est de notre nouveau rôle au niveau des tribunaux spécialisés cela se fait très graduellement car les procureurs ont également de nouveaux défis avec entre-autre le pôle de comparution des détenus.



Frédérique Bordeleau
Intervenante



Mélissa Mailloux
Intervenante



Marie-Claude Houle
Intervenante ISL



Cloé Parent
Intervenante ISL

L'année 2025-2026 fut synonyme de stabilité, de création de liens et d'acquisition de connaissances. Depuis 2 ans, j'ai la chance d'évoluer dans ce milieu dynamique et ayant le souci d'offrir un service de qualité ainsi que de protéger la communauté. Je possède une meilleure connaissance du fonctionnement, des personnes ressources et des outils pouvant faciliter mon travail.

Cette année, je remarque un intérêt grandissant du milieu communautaire et scolaire afin de connaître les services du CAVAC pour effectuer des références personnalisées. Un merci tout spécial à mes collègues au palais de justice de St-Jean pour leur présence lors de présentations à l'organisme Santé Mentale Québec et aux élèves de la technique d'éducation spécialisée du Cégep.

Du point de vue statistique, j'ai procédé au traitement de 1059 rapports d'événement, j'ai réalisé 117 rencontres de soutien et j'ai effectué 1009 appels. Comparativement à l'année dernière, j'observe une diminution qui pourrait s'expliquer par un retard dans le traitement des rapports d'événement.

Je tiens à souligner, l'immense privilège, de faire partie de l'équipe du CAVAC de la Montérégie. C'est un milieu tellement humain et riche en apprentissages que ce soit par le biais de formations, de soutien clinique et auprès de notre clientèle.

Pour l'année 2026-2027, je souhaite être dans une posture d'accueil et d'adaptation suite au début de l'implantation du tribunal spécialisé à St-Jean. Au niveau de l'intervention, je souhaite apporter une touche d'espoir aux gens que nous soutenons.



Mélissa Leblond
Intervenante

Cette année fut marquée par l'arrivée des tribunaux spécialisés en violence conjugale et sexuelle. Notre équipe a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue pour nous prêter main forte.

En plus de ces tribunaux, nous poursuivons l'offre de service habituelle du CAVAC. Ce fut une année de changements, toujours dans l'optique d'offrir un service plus personnalisé aux personnes victimes. Notre équipe a été en mesure de rejoindre davantage de clientèle cette année, autant en présentiel que par téléphone. Nous avons également siégé avec nos partenaires à la table de concertation locale en violence conjugale et sexuelle et participé aux rencontres de la Cellule Éclair de notre région.



De gauche à droite : Laury Bouchard, intervenante ISL, Mélanie Lessard, intervenante, et Catherine Chaput, intervenante.

Il y a eu du mouvement au BAJ cette année. Notre collègue Karolane est partie en congé de maternité en cours d'année et elle a été remplacée avec brio par notre collègue Audrey Vaillancourt. Nous avons aussi accueilli Stéphanie Shank en stage à notre bureau pour toute la saison hivernale.

Bien qu'il y ait eu du mouvement de personnel, nous avons maintenu une offre de service similaire à l'année financière précédente. Le nombre d'accompagnements à la Cour s'est maintenu, alors que le nombre d'appels et de rendez-vous a légèrement diminué. Nous notons néanmoins une augmentation du nombre d'invocac jeunesse et d'envois postaux (soit 11%). Au BAJ, nous poursuivons nos efforts pour promouvoir et offrir le PTE de façon proactive. À cet égard, nous avons fait un contact proactif pour proposer le PTE dans 75% des dossiers judiciaires pour lesquels des témoins mineurs étaient assignés. Nous avons également contacté proactivement 85% des personnes majeures susceptibles de bénéficier d'un PTVSVC.

Nous assurons toujours une présence auprès de la communauté jeunesse de Longueuil en participant au sous-comité opérationnel de prévention jeunesse. Cette année, nous avons aussi participer à la Foire des organismes au centre jeunesse de Chambly et nous avons aussi tenu un kiosque au Colloque du Centre d'expertise Marie-Vincent qui a permis de promouvoir le PTE.



Marie-Ève Samson
Intervenante



Audrey Vaillancourt
Intervenante

L'équipe d'intervenant.es du CAVAC de la Montérégie étant en constante croissance dans les dernières années, une troisième conseillère clinique s'est jointe à notre équipe en avril 2025.

Notre rôle de conseillère consiste à offrir de l'accompagnement, de la formation, de l'écoute et du soutien à l'équipe. Au cœur de notre travail se trouvent les intervenant.e-s à qui nous souhaitons offrir des disponibilités rapides en cas de besoin. L'ajout d'une troisième conseillère a permis d'assurer une meilleure continuité de service et de répondre plus efficacement aux besoins de l'équipe grandissante.

Le rôle de conseillère en est également un de soutien aux opérations. Nous avons apporté notre expertise dans le déploiement du tribunal spécialisé dans de nouveaux palais de justice en Montérégie, l'arrivée du pôle de comparution sur semaine et les travaux préliminaires en lien avec l'arrivée prochaine du système Astrée. Nous travaillons constamment à enrichir nos relations avec les divers partenaires du milieu. D'ailleurs, cette année nous avons présenté nos services aux équipes du CISSS Montérégie Centre et Ouest.

Engagées envers la mission du CAVAC, nous travaillons constamment à faire progresser nos pratiques afin d'offrir un service à la clientèle de qualité, tout en cultivant un environnement de travail positif et bienveillant pour les intervenant.es. À l'instar des dernières années, 2026-2027 s'annonce pleine de beaux défis, mais grâce à la force de notre collaboration et notre cohésion d'équipe, nous sommes convaincues d'y faire face avec assurance et détermination !



De gauche à droite : Elizabeth Pilote, Julie Vidal, Karine Blanchet.

Parole à ceux et celles qui ont bénéficié de nos services

« Je vous écris aujourd’hui avec une profonde gratitude et beaucoup d’émotion pour témoigner de l’accompagnement exceptionnel que je reçois actuellement [d’une intervenante du CAVAC de la Montérégie].

Je traverse une période extrêmement difficile de ma vie, marquée par une grande vulnérabilité. Dans ce contexte, la présence de [mon intervenante] est essentielle. Par son empathie sincère, son écoute active, sa bienveillance constante et sa grande rigueur professionnelle, elle m’offre un espace sécurisant où je me sens réellement entendue, crue et respectée.

Son accompagnement a un impact direct et déterminant sur ma vie. Je peux dire, avec toute la sincérité possible, que [mon intervenante] m’a sauvée. Grâce à son soutien, à sa capacité à m’aider à mettre des mots sur ce que je vis et à m’accompagner avec justesse dans les moments les plus difficiles, j’ai pu m’éloigner de pensées très sombres et continuer d’avancer. Son rôle est fondamental dans le fait que je sois encore debout aujourd’hui.

[Elle] démontre un professionnalisme hors pair. Elle allie compétence clinique, engagement humain et une présence profondément respectueuse. Elle incarne, à mes yeux, ce que devrait être l’intervention d’aide dans des situations de grande détresse : humaine, solide, éthique et profondément porteuse d’espoir.

Il était essentiel pour moi que vous sachiez à quel point son travail est précieux et à quel point elle fait une réelle différence dans la vie des personnes qu’elle accompagne. Son apport mérite d’être reconnu. »



Formation continue

Au total, ce sont plus de 170 heures de formation continue qui ont été proposées à l'équipe entre la période du 1 avril 2025 et du 31 mars 2026 et ce, en plus des ateliers et présentations de certains membres de l'équipe auprès du personnel. Certaines formations ont été dispensées principalement aux nouvelles intervenantes ou à celles qui n'avaient pas encore reçu ces formations alors que d'autres ont été offertes à l'ensemble de l'équipe clinique.

Entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Formation sur l'évaluation du risque suicidaire selon les bonnes pratiques (20 heures)

Offerte par le CISSSME

Mai 2025 et février 2026

Formation sur le tribunal spécialisé

Offerte par Nathalie Matteau, Pascale Miljour, Sophie Bergeron

Juin 2025 et septembre 2025

Séances d'information sur les partenaires intimes

Offertes par le Ministère de la justice du Québec

Septembre 2025 et février 2026

Formation évaluation du risque homicidaire intrafamilial (12 heures)

Offerte par Christine Drouin, professionnelle de recherche

Septembre et novembre 2025

Formation en sécurité de l'information - Surveillance, harcèlement et violence conjugale (7 heures)

Offerte par l'organisme Lab2038 - Mme Anne-Sophie Letellier, analyste senior en sécurité de l'information, chercheuse et chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal

Janvier 2026

Trauma complexe (14 heures)

Offerte par Natacha Godbout, Ph.D psychologue

Janvier 2026 et mars 2026

Formation Trauma 1 (14 heures)

Offerte par Natacha Godbout, Ph.D psychologue

Supervision de groupe

Au cours de l'année 2025-2026, les intervenantes du CAVAC de la Montérégie ont pu grandement bénéficier des rencontres de supervision clinique en avril et juin 2025 et également en février 2026 avec M. François Chanel, psychologue. C'e sont 45 heures de supervision de groupe qui ont été offertes aux intervenantes. Ces rencontres en sous-groupe ont permis à notre équipe de réfléchir, bonifier et parfaire leurs interventions en profitant de l'expertise de leurs collègues et du superviseur clinique. Il s'agit d'un précieux moyen de soutien, d'échange et de transfert de connaissances dans un climat de confiance, sécuritaire et confidentiel.

Partenariat et collaboration



Le CAVAC de la Montérégie collabore avec différents partenaires, qu'ils soient issus du milieu judiciaire, communautaire, de la santé et des services sociaux ou du privé. Cette collaboration prend son essence dans le souci de répondre aux besoins de la clientèle et de favoriser une complémentarité de services. Quotidiennement, dans les divers points de services de la Montérégie, les intervenantes ont des contacts privilégiés avec les procureur.e.s aux poursuites criminelles et pénales, ainsi qu'avec les enquêteur.e.s et les policiers, policières.

- Présence de la cellule d'intervention rapide Eclair et Phare dans toutes les régions de la Montérégie
- Table régionale en violence conjugale
- Table régionale en violences sexuelles
- Plusieurs comités dans le cadre de la consolidation des tribunaux spécialisés dans le district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield et de l'implantation \ déploiement dans les districts de Sorel et de St-Jean et St-Hyacinthe.

- Comité pour le programme de chien d'assistance judiciaire dans le district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield
- Comités pour le programme l'EDIES
- Comités pour le Centre de services intégrés en violences sexuelles (CIVIS)
- Comité d'intégration des services du district judiciaire de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield
- Comités PAJ-SM+ , PAJ-SM Jeunesse et PAJSM+ en VS, VC et maltraitance aînés
- Comité du BAR
- Comité PMRG
- Table socio judiciaire district de Beauharnois-Salaberry-de-Valleyfield

Violence sexuelle et/ou conjugale

- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Richelieu-Yamaska (sous-comité en violence sexuelle)
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Beauharnois-Salaberry
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de Vaudreuil-Soulanges
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC Marguerite-D'Youville
- Comité de coordination Équipe intégrée en exploitation sexuelle
- Visibilité médiatique du Centre de services intégrés en violence sexuelle
- Comité violence conjugale familiale et sexuelle du Haut-Richelieu Rouville
- Table de concertation en matière de violence conjugale et agression sexuelle du Haut Saint-Laurent
- Groupe de soutien pour les proches de personnes vivant ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle
- Comité Violence conjugale, familiale et sexuelle du Haut-Richelieu
- Table de concertation maskoutaine sur la violence conjugale et familiale
- Comité maskoutain sur la violence sexuelle
- Table de concertation VC-VS des jardins Roussillon
- Réseau des partenaires contre la violence faite aux femmes jardins-Roussillon
- Family and gender based violence action group Kahnawake
- Table de concertation locale en violence conjugale et agression sexuelle du Bas Richelieu
- Comité Violence Conjugale et Agressions Sexuelles du Haut-Saint-Laurent
- Comité local socio-judiciaire District de Beauharnois
- Comité Commerces-secours

- Kiosque au Colloque Marie-Vincent : Prévenir la violence sexuelle de 0 à 17 ans
- Kiosque à la Bibliothèque vivante, au Cégep Édouard-Montpetit, avec la Table de concertation en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle de l'agglomération de Longueuil et de la MRC de Marguerite d'Youville

Santé mentale

- Réseau intégré de services en santé mentale et dépendance

Jeunesse

- Table de concertation jeunesse, Comités opérationnels et de coordination du programme Prévention jeunesse Longueuil
- Table de concertation Jeunesse au palais de justice de Sorel avec les partenaires du réseau judiciaire
- Table de concertation en délinquance jeunesse de la région des Maskoutains
- Comité Partenaires d'Aire Ouverte Vieux Longueuil.
- Table sociojudiciaire jeunesse du district de Longueuil.

Autre

- Entente de collaboration et implication dans les cellules d'interventions rapides des régions de Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Châteauguay, Roussillon, Grand Longueuil, Sorel et St-Jean.
- Protocole ISA en collaboration avec les maisons d'hébergement et les services de police dans les régions de Saint-Jean, du Grand Longueuil et Régie intermunicipale Richelieu-St-Laurent.



Participation au réseau des CAVAC

La direction générale et la direction clinique du CAVAC de la Montérégie ont maintenu leur participation aux activités du Réseau provincial des CAVAC et aux rencontres conjointes avec les représentant.e.s de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles du ministère de la Justice.

Quelques comités du Réseau des CAVAC

- Comité Justice réparatrice
- Comité sur les programmes d'informations aux personnes victimes
- Comité du service d'intervention et de références policières
- Comité IVAC
- Comité des services professionnels
- Comité promotion
- Comités statistiques
- Comité sur les services offerts aux communautés autochtones
- Comité PMRG
- Comités PAJ-SM et PAJ-SM+ et PAJSM jeunesse
- Table nationale de consultation sur la mise en place des tribunaux spécialisés
- Rencontres statutaires tribunaux spécialisés
- Comité d'intégration des services dans le cadre des tribunaux spécialisés du district de Salaberry-de -valleyfield
- Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel
- Table Justice Québec
- Comité politiques et procédures des responsables cliniques
- Comité de coordination des directrices cliniques
- Comité politiques et procédures du Réseau des CAVAC
- Comité BAR
- Table régionale et violence sexuelle
- Table régionale en violence conjugale
- Comité Astrée

Programme dédiés aux clientèles vulnérables

Programme Témoin Enfant (PTV-PTE)



Le PTV-PTE est un programme novateur développé afin de permettre aux mineurs de se sentir compétents lors de leur témoignage devant un tribunal. Il s'adresse aux jeunes de 5 à 17 ans et vise à leur faire vivre une expérience judiciaire la plus positive possible. Les objectifs principaux du programme sont de minimiser le stress vécu par les témoins mineurs avant leur passage à la cour et pendant leur témoignage. Il s'agit également de favoriser un témoignage de qualité en les aidant à expliquer clairement ce dont ils se souviennent des événements.

Les rencontres comprennent du soutien aux parents, des mises en situation, des techniques de relaxation, du contenu éducatif, une visite d'orientation, un accompagnement à la cour ainsi qu'une rencontre bilan.

En Montérégie, le programme a débuté en novembre 2021. Il est maintenant offert dans toutes les régions de la Montérégie.

Pour l'année 2025-2026, soit entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, 29 jeunes entre 7 et 17 ans ont bénéficié du programme PTV-PTE sur le territoire de la Montérégie.

Programme pour témoins vulnérables en violences sexuelles et violence conjugale



Ce programme a débuté en septembre 2022. Il est en vigueur dans tous les points de service de la Montérégie et il est adressé à la clientèle suivante :

- Personnes victimes de violences sexuelles et conjugale
- Personnes victimes vivant avec un handicap
- Personnes victimes vivant avec une déficience ou des troubles neurologiques
- Personnes victimes immigrantes, réfugiées ou au statut précaire
- Personnes victimes aînées
- Personnes appartenant à la communauté LGBTQ2+

Le PTV-PTVSVC vise à :

- Rendre le témoignage moins anxiogène
- Mieux informer, préparer, accompagner les témoins vulnérables
- Éviter une victimisation secondaire. Réduire les préjudices
- Aider les témoins vulnérables à se sentir confiants et à surmonter leurs craintes face au témoignage
- Favoriser les bonnes pratiques et ainsi contribuer au bien-être des témoins

Pour la période du 1 avril 2025 au 31 mars 2026, 66 personnes victimes ont pu bénéficier de la préparation en lien avec le programme PTV-PTVSVC sur le territoire de la Montérégie.

Programme Témoin Premières Nations et des Inuits (PTV-PTPNI)

Le Guide d'accompagnement sociojudiciaire des membres des Premières Nations et des Inuits (PTPNI) a été lancé le 8 novembre 2024 à l'ensemble des CAVAC de la province. Il vise au soutien culturellement sécurisant des Premières Nations lors du passage devant le tribunal. Il présente plus spécifiquement une démarche d'intervention relative aux personnes victimes autochtones qui doivent témoigner dans une cause devant la cour criminelle. Il a notamment pour objectif de mieux saisir les particularités culturelles des peuples autochtones, en vue d'offrir un soutien mieux adapté aux personnes victimes qui s'engagent dans le processus judiciaire dit occidental.



Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (ÉDIES)

Formée d'intervenantes spécialisées provenant de 5 CAVAC distincts, soit les CAVAC de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale et Chaudière Appalaches, de la Montérégie, de Montréal et de Laval, L'Équipe Dédiee d'Intervention en Exploitation Sexuelle (ÉDIES) du Réseau des CAVAC est un projet provincial ayant été développé afin d'assurer une réponse flexible, concertée et collaborative aux besoins des personnes victimes d'exploitation sexuelle et de traite de la personne sur le territoire québécois. Implantée au sein des trois pôles du Service de Lutte contre le Proxénétisme (SLP) de la Sûreté du Québec, l'équipe dédiée a la chance de collaborer quotidiennement avec des escouades d'enquêteur.e.s motivé.e.s et sensibles à la réalité des personnes victimes d'exploitation sexuelle.

Mise sur pied en 2022, l'ÉDIES a été créée afin d'offrir des services d'intervention psychosociaux et sociojudiciaires spécialisés et adaptés aux besoins des personnes qui en sont victimes. Depuis son implantation, cette équipe a ainsi eu la chance de perfectionner ses connaissances et ses pratiques d'intervention auprès des personnes qui en sont victimes et de leurs proches, en plus de soutenir les CAVAC des autres régions du Québec dans l'accompagnement de celles-ci. Le succès des interventions de l'ÉDIES, notamment en assurant la prise de contact rapide auprès des personnes victimes d'exploitation sexuelle, l'évaluation globale de leur situation, la mise en place d'un réseau de soutien professionnel autour d'elles, et la concertation des interventions se montre d'ailleurs reconnue par les organismes partenaires de l'ÉDIES, ainsi qu'au sein du Réseau.



Line-Marie Boily
Intervenante ÉDIES

	Nombre de dossiers	Types de personnes victimes		
		Victime directe	Proche	Témoïn
Outaouais EILP-Ouest	44	37	6	1
Laval EILP-Centre	32	25	6	1
Montréal EILP-Centre	75	65	8	2
Montréal Prox-Mtl	153	137	13	3
Montréal EILP-Centre	30	28	2	0
Cap.-Nat. EILP-Est	77	76	1	0
Sous-total	411	369	34	8
Total	411			

Pour obtenir le tableau complet des statistiques ÉDIÉS 2025-2026, vous pouvez scanner ce code QR :



Tribunaux spécialisés

Le district de Longueuil marquera une étape déterminante avec le déploiement du dernier tribunal spécialisé de la région de la Montérégie, complétant ainsi l'implantation de cette approche novatrice sur l'ensemble de notre territoire.

Dans chacun de nos cinq districts, cette mise en œuvre s'inscrit dans une démarche rigoureuse et structurante, visant à assurer une cohérence organisationnelle, une pérennité des pratiques et une réelle valeur ajoutée pour les personnes victimes. Cette transformation repose sur des leviers stratégiques clairement identifiés :

- **Le renforcement des compétences professionnelles**, à travers le déploiement de formations spécialisées destinées aux intervenantes et intervenants. Ces formations visent à consolider une compréhension partagée des dynamiques propres aux violences sexuelles et conjugales, tout en favorisant l'adoption de pratiques d'intervention reconnues et adaptées aux besoins des personnes victimes.
- **La consolidation des mécanismes de concertation**, par la mise en place de comités locaux de coordination. Ces espaces permettent d'assurer une fluidité dans les trajectoires de services, de soutenir une prise de décision concertée et de renforcer la cohésion entre les différents acteurs impliqués.
- **L'optimisation des partenariats intersectoriels**, grâce à la conclusion d'ententes formelles avec les acteurs des milieux judiciaire et communautaire. Ces collaborations structurées contribuent à offrir une réponse intégrée, complémentaire et mieux arrimée aux réalités du terrain.

L'implantation des tribunaux spécialisés représente bien plus qu'un changement organisationnel : elle constitue une transformation en profondeur du parcours judiciaire offert aux personnes victimes de violence sexuelle et conjugale. Cette évolution traduit une volonté affirmée de recentrer les pratiques sur l'humain, en favorisant des approches plus accessibles, sensibles et adaptées aux réalités vécues.

Conscientes de la diversité des contextes propres à chacun des districts, nos

équipes poursuivent un travail continu d'analyse, d'ajustement et d'amélioration des pratiques. Cette posture d'apprentissage organisationnel permet non seulement d'adapter les interventions aux réalités locales, mais également de maximiser l'efficacité des mécanismes de collaboration.

À cet égard, les enseignements tirés des quatre districts précédents pour l'année 2025-2026 constituent un levier stratégique essentiel. Les données recueillies permettent d'éclairer les prises de décision, de soutenir le déploiement dans les nouveaux territoires et d'assurer une amélioration continue fondée sur des résultats concrets.

	Nombre de rencontres initiales	Nombre de rencontres de suivi	Nombre total de rencontres	Nombre de personnes victimes qui se sont absentes	Nombre d'évaluations collaboratives	Nombre de coordination de services	Nombre de personnes accusées (VC)
Avril 2025	28	25	53	17	3	99	61
Mai 2025	29	26	55	17	4	97	80
Juin 2025	64	30	94	14	0	162	72
Juillet 2025	47	17	64	17	5	82	75
Août 2025	28	22	50	12	0	113	71
Sept. 2025	30	21	51	17	2	196	86
Oct. 2025	41	17	58	24	0	202	63
Nov. 2025	32	20	52	11	0	188	62
Déc. 2025	16	17	33	12	1	165	69
Janv. 2026	26	19	45	19	3	232	57
Fév. 2026	18	12	30	9	1	205	60
Mars 2026	30	16	46	21	0	269	62
Total	389	242	631	190	19	706	818

Bracelet anti-rapprochement



Le bracelet antirapprochement est une mesure supplémentaire et complémentaire à celles en place, en faveur de la protection des personnes victimes. Il a été instauré pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des personnes victimes. La loi permet d'exiger que la personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve en vue de protéger la sécurité publique et favoriser la sécurité d'une personne victime. Il a été instauré en Montérégie en novembre 2022 et il est en place dans les cinq palais de justice du territoire. C'est plus de **28 personnes** victimes qui ont été suivies dans le cadre de ce programme pour la période **du 1 avril 2025 au 31 mars 2026**.

Programme Proches

Le Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel vise le remboursement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de stationnement aux proches de personnes victimes décédées à la suite d'un acte criminel afin de pouvoir assister aux procédures judiciaires. L'admissibilité au programme n'est pas limitée aux cas d'homicides, mais à tous les actes criminels causant la mort, telle que la négligence criminelle, la conduite avec facultés affaiblies et la conduite dangereuse causant la mort. Tout proche d'une personne décédée à la suite d'un acte criminel peut faire une demande, et les remboursements sont admissibles pour chacune des étapes du processus judiciaire.

Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel - Statistiques dossiers et budgétaires 2025-2026

Nouveaux	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5		An 6		An 6 ajusté*		An 7		Total	
	2019-01-28 au 2020-01-27	2020-01-28 au 2021-01-27	2020-01-28 au 2021-01-27	2021-01-28 au 2022-01-27	2021-01-28 au 2022-01-27	2022-01-28 au 2023-01-27	2022-01-28 au 2023-01-27	2023-01-28 au 2024-01-27	2023-01-28 au 2024-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2025-01-28 au 2026-03-31	2025-01-28 au 2026-03-31	2019-01-28 au 2026-03-31	2019-01-28 au 2026-03-31
Statistiques dossiers	72	24	19	44	41	45	51	47	298									
Ouvertures de dossier	114	39	30	64	64	73	84	78	474									
Demandeurs reçus	107	35	27	60	60	62	72	72	478									
Demandeurs devenus accompagnateurs	4	1	1	1	1	1	1	1	12									
Décédés en attente	30	14	15	22	33	15	21	38	173									
Aucune procédure judiciaire en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
Hors mandat	1	3	0	1	1	3	3	0	0									
Horas délaï	0	0	0	1	1	0	0	0	0									
Demandes annulées	1	0	0	0	0	0	0	0	2									
Refus/maximum demandeur atteint	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
Bénéficiaires (demandés acceptés + accompagnateurs)	141	50	45	84	95	82	94	116	625									

Actifs	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5		An 6		An 6 ajusté*		An 7		Total	
	2019-01-28 au 2020-01-27	2020-01-28 au 2021-01-27	2020-01-28 au 2021-01-27	2021-01-28 au 2022-01-27	2021-01-28 au 2022-01-27	2022-01-28 au 2023-01-27	2022-01-28 au 2023-01-27	2023-01-28 au 2024-01-27	2023-01-28 au 2024-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2024-01-28 au 2025-01-27	2025-01-28 au 2026-03-31	2025-01-28 au 2026-03-31	Détails catégorisation	Détails catégorisation
Statistiques dossiers	72	77	80	79	99	125	149	184	195	173	115	115	115	115	115	115	Dossiers qui étaient encore ouverts au moins une partie de l'année en cours	Dossiers qui étaient encore ouverts au moins une partie de l'année en cours
Dossiers actifs dans l'année	114	123	126	112	149	184	195	173	115	115	115	115	115	115	115	115	Nombre de demandeurs dans les dossiers actifs au moins une partie de l'année en cours	Nombre de demandeurs dans les dossiers actifs au moins une partie de l'année en cours
Bénéficiaires actifs dans l'année	134	152	157	154	221	249	251	251	251	236	236	236	236	236	236	236	Nombre de demandeurs et accompagnateurs dans les dossiers actifs au moins une partie de l'année en cours	Nombre de demandeurs et accompagnateurs dans les dossiers actifs au moins une partie de l'année en cours

Statistiques budgétaires	An 1		An 2		An 3		An 4		An 5		An 6		An 6 ajusté*		An 7		Total		
	2017-04-01 au 2018-03-31	2018-04-01 au 2019-03-31	2018-04-01 au 2019-03-31	2019-04-01 au 2020-03-31	2019-04-01 au 2020-03-31	2020-04-01 au 2021-03-31	2020-04-01 au 2021-03-31	2021-04-01 au 2022-03-31	2021-04-01 au 2022-03-31	2022-04-01 au 2023-03-31	2022-04-01 au 2023-03-31	2023-04-01 au 2024-03-31	2023-04-01 au 2024-03-31	2024-04-01 au 2025-03-31	2024-04-01 au 2025-03-31	2025-04-01 au 2026-03-31	Détails catégorisation	Détails catégorisation	
Revenu - Réseau des CAVAC	284 000,00 \$	433 519,19 \$	105 640,89 \$	16 215,00 \$	24 438,00 \$	2 520,00 \$	16 708,00 \$	14 945,00 \$	5	5	5	5	5	5	5	5	897 986,08 \$	Contributions des CAVAC	
Autres revenus	—	19 176,00 \$	—	—	435,17 \$	452,19 \$	127 439,00 \$	411,94 \$	—	—	—	—	—	—	—	—	(6 835,55) \$	Réserve Caisse Populaire, remise annuelle Visa, etc.	
Revenu total	284 000,00 \$	452 695,19 \$	105 640,89 \$	16 215,00 \$	24 873,17 \$	2 972,19 \$	107 978,00 \$	15 356,94 \$	5	5	5	5	5	5	5	5	891 150,53 \$	Montant total des remboursements aux proches	
Remboursements aux proches	—	45 883 \$	61 521,97 \$	20 012,75 \$	24 027,76 \$	30 354,30 \$	47 752,34 \$	38 769,01 \$	—	—	—	—	—	—	—	—	286 557,79 \$	Montant total des remboursements aux proches	
Autres dépenses	—	17 309,18 \$	30 136,63 \$	2 812,18 \$	5 378,03 \$	4 327,74 \$	5 378,80 \$	3 497,43 \$	—	—	—	—	—	—	—	—	52 848,09 \$	Frais comité externe, de déménagement, de coordination, honoraire professionnel	
Solde - Dépenses engagées non dépensées (dossiers actifs)	284 000,00 \$	719 340,18 \$	753 322,47 \$	746 712,54 \$	741 979,92 \$	710 990,07 \$	646 277,87 \$	619 386,57 \$	—	—	—	—	—	—	—	—	551 744,65 \$	Dossiers actifs au 31 avril 2026 après le fermeture des dossiers	
	—	—	—	—	149 422,04 \$	208 804,31 \$	213 995,90 \$	235 458,67 \$	—	—	—	—	—	—	—	—	—	308 216,41 \$	Dossiers actifs au 31 avril 2026 après le fermeture des dossiers

*An 6 ajusté : initialement, les statistiques des dossiers portaient sur la période du 28 janvier au 27 janvier de l'année suivante. Tel que convenu avec le comité externe du programme, les statistiques des dossiers ont été ajustées à partir de l'an 6 afin de les faire concorder avec les statistiques budgétaires qui couvrent la période du 1er avril au 31 mars de chaque année.

Les statistiques des dossiers pour l'an 6 ajusté comportent donc 2 mois supplémentaires, couvrant du 28 janvier 2024 au 31 mars 2025.

N.B. Les statistiques de l'an 6 non-ajusté ont été intégrées uniquement afin de permettre un meilleur comparatif avec les années précédentes, mais ne sont pas comptabilisées dans les totaux.



Équipe dédiée homicide

En 2023, une équipe dédiée aux dossiers homicides et décès par acte criminel a vu le jour au CAVAC de la Montérégie. Cette équipe a pour mission de soutenir rapidement les témoins et les proches de personnes victimes décédées des suites d'un acte criminel en évaluant leurs besoins, en prodiguant les premiers soins psychologiques, en communiquant de l'information sur les droits et recours, en abordant les services du CAVAC, d'IVAC, de la CNESST et de la SAAQ (si applicable), ainsi que du programme Proches et de la Loi sur le civisme et en les référant aux ressources pertinentes.

Les intervenantes de l'équipe dédiée homicide entrent en contact avec les témoins et les proches de la personne décédée rapidement après la tragédie. Un déplacement à leur domicile (ou tout autre lieu) leur est proposé. Dans les jours suivants le premier contact, des relances sont effectuées pour offrir un soutien continu. Les intervenantes participent également, selon les besoins, à la rencontre des familles endeuillées avec les enquêteurs et/ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales. Par la suite, les intervenantes de l'équipe dédiée homicide font une référence personnalisée vers le point de service du CAVAC le plus facile d'accès pour le proche endeuillé et les témoins.

En 2025-2026, c'est **13 dossiers** qui ont été traités par l'équipe dédiée homicide, pour un total de **près de 50 proches et témoins contactés** et **4 déplacements** effectués pour aller à la rencontre des familles endeuillées. Ce sont également plusieurs heures de coordination avec nos partenaires policiers et les divers organismes d'aide à la population.

Comité social



Le comité social a poursuivi sa mission cette année en créant des occasions de rassemblement, de partage et de plaisir pour l'ensemble de l'équipe. Notre objectif demeure le même : apprendre à mieux nous connaître, resserrer les liens entre nous et contribuer à faire du CAVAC un milieu de travail humain, accueillant et agréable au quotidien.

Nous avons proposé plusieurs activités de team building variées, avec le souci de diversifier les expériences et les lieux afin de rejoindre les intérêts du plus grand nombre. En avril 2025, nous nous sommes retrouvés à la cabane à sucre dans une ambiance chaleureuse et rassembleuse. En juin 2025, une sortie au Jurassique Golf nous a permis de partager un moment léger et amusant. Puis, en septembre 2025, une escapade à Montréal comprenant une traversée en traversier ainsi qu'une visite au SOS Labyrinthe a offert une autre belle occasion de créer des souvenirs ensemble. Notre party de Noël 2025 s'est tenu à L'Ours - Caverne Culinaire dans une atmosphère conviviale et festive.

Cette année a également été marquée par quelques changements au sein du comité social. Outre le départ de Julie du comité, que nous remercions sincèrement pour son implication au fil des années, les congés de maternité ont aussi entraîné quelques mouvements temporaires au sein du comité. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Audrey et Rebecca, deux jeunes collègues pétillantes, qui apportent un vent de nouveauté, de nouvelles idées et une belle énergie... tout en contribuant, au passage, à faire légèrement baisser la moyenne d'âge du comité. 😊 Plus que jamais, le comité social souhaite continuer d'offrir des moments qui favorisent les échanges, le plaisir et le sentiment d'appartenance. Toutes les activités sont organisées avec le désir sincère de contribuer au bien-être de l'équipe et à une ambiance de travail positive.



● 35e anniversaire du CAVAC de la Montérégie

L'année 2024-2025 a été marquée par le 35e anniversaire de notre CAVAC, célébré au Club de golf Le Parcours du Cerf à Longueuil. Afin de souligner de façon marquante cette étape importante, d'autant plus que le 30e anniversaire n'avait pu être célébré en raison de la pandémie, un comité s'est investi avec beaucoup d'ardeur pour faire de cette soirée un événement mémorable. Nous croyons que cet objectif a été pleinement atteint. Ambiance, repas, animation : tout a été soigneusement réfléchi.

Lors de cette soirée exceptionnelle, nous avons eu le privilège de mettre en valeur le travail remarquable des intervenant.es et de l'équipe de direction qui œuvrent au sein de notre organisation, dont certaines font partie de l'équipe depuis plus de 15 ans.

Puisque ce 35e anniversaire a été souligné dans le cadre de la Semaine des victimes et des survivants d'actes criminels, dont l'objectif est notamment de mettre en lumière la force de la collaboration, il allait de soi de prendre un moment pour reconnaître plusieurs de nos précieux partenaires. Des représentants du milieu policier, du Directeur des poursuites criminelles et pénales, de notre conseil d'administration, de la coordination de la cellule d'intervention rapide ainsi que d'autres organismes œuvrant auprès de notre clientèle ont été chaleureusement remerciés, félicités et applaudis.

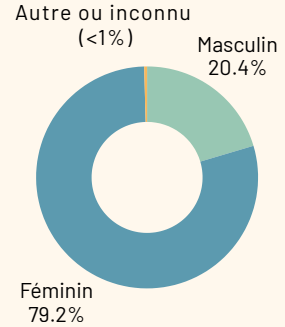
Nous avons également eu le privilège d'entendre les témoignages touchants de personnes victimes pour qui nos services ont fait une réelle différence et d'accueillir le ministre de la justice Simon Jolin-Barette. C'est donc avec une grande fierté que nos intervenant.es et nos partenaires sont repartis de cette soirée, inspirés et mobilisés pour poursuivre leur mission.



Statistiques

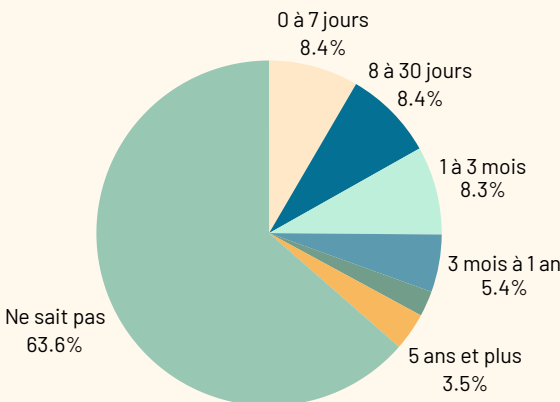
Le genre de la clientèle

Environ 80% des personnes rencontrées en 2024-2025 s'identifiaient comme des femmes et 20% comme des hommes. Quelques personnes non binaires, créatives dans le genre ou bispirituelles ont également bénéficié de nos services, mais notre système informatique ne nous permet pas, actuellement, de dresser un portrait tout à fait juste de l'ensemble de notre clientèle.



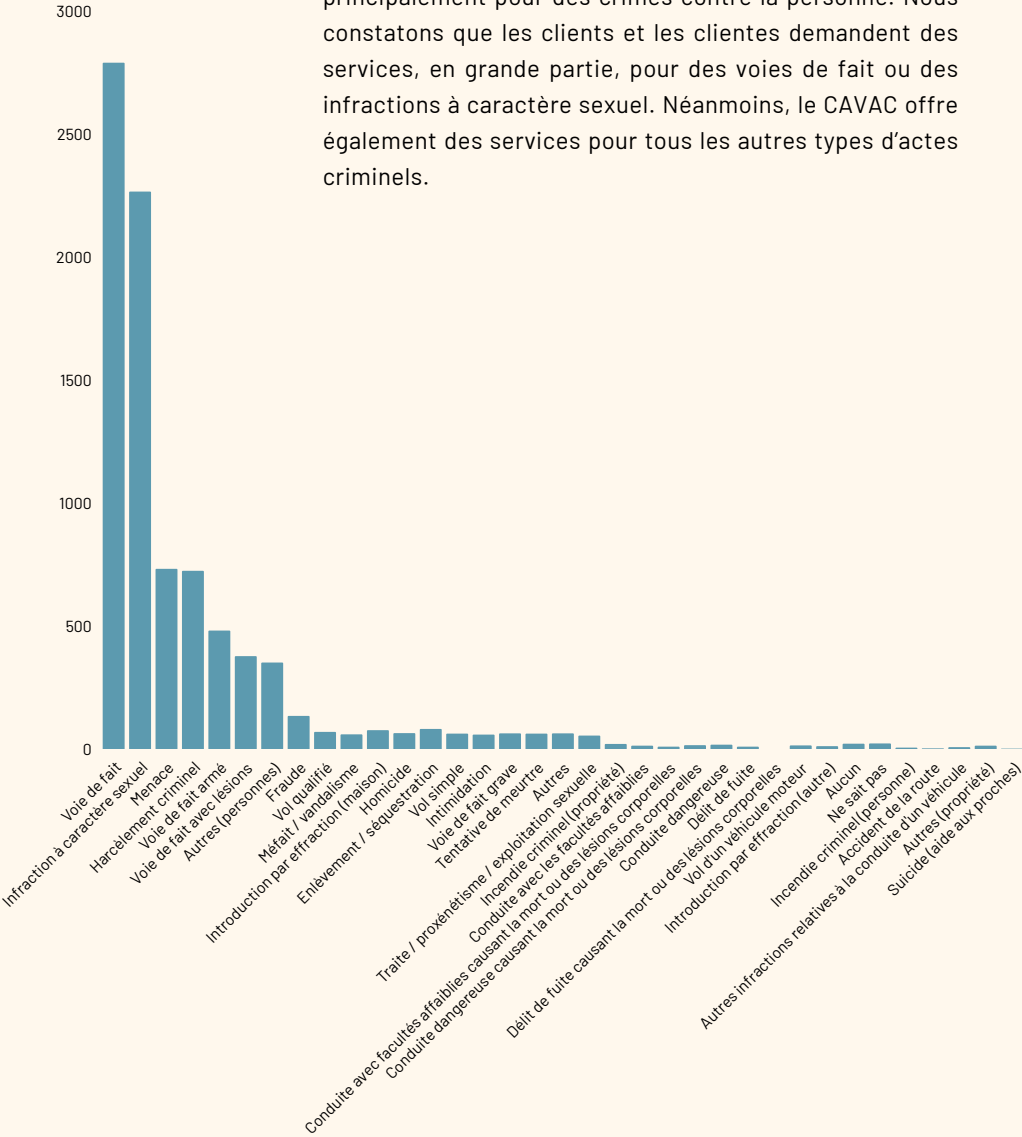
Le délai avant recours

Ce diagramme représente le délai entre le moment où l'acte criminel a été commis et le premier contact avec les services du CAVAC. Il peut s'agir d'un contact proactif effectué par une agente d'intervention travaillant dans un poste de police ou, dans le cas d'un événement non rapporté aux forces policières, du moment où la personne a choisi d'entrer en contact avec le CAVAC de façon volontaire.



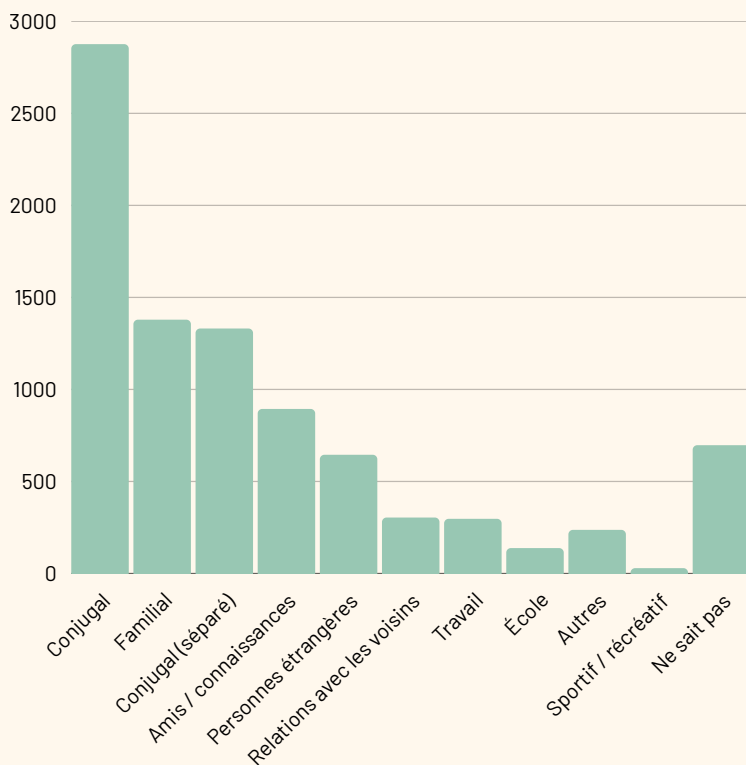
Le type de crime

La clientèle du CAVAC de la Montérégie consulte principalement pour des crimes contre la personne. Nous constatons que les clients et les clientes demandent des services, en grande partie, pour des voies de fait ou des infractions à caractère sexuel. Néanmoins, le CAVAC offre également des services pour tous les autres types d'actes criminels.

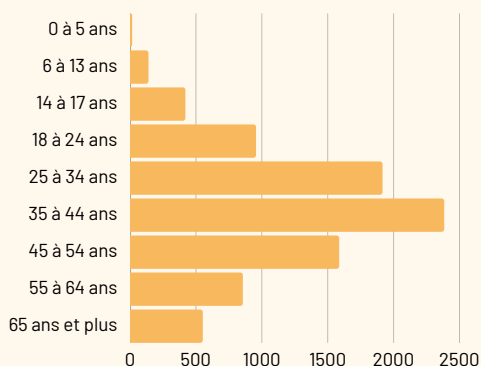


Le contexte du crime

La majorité des personnes consultant le CAVAC de la Montérégie ont été victimes d'un crime perpétré dans un contexte de nature conjugale. Nous observons également que la majorité de nos clients et clientes connaissent la personne qui a perpétré les gestes criminels.



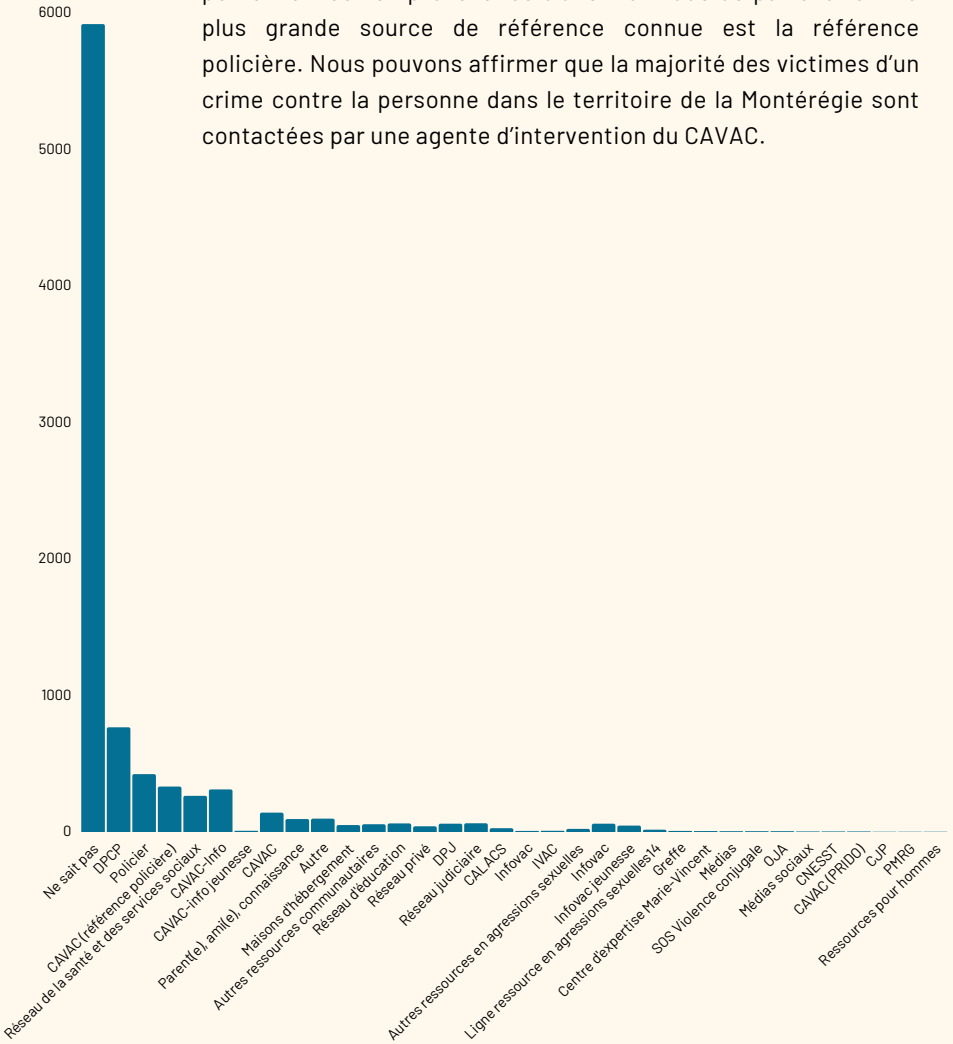
Le groupe d'âge de la clientèle



La catégorie d'âge la plus représentée auprès de notre clientèle est celle des 35 à 44 ans. Nous recevons majoritairement une clientèle adulte, mais nos services sont aussi offerts auprès des adolescents, des adolescentes et des enfants.

Les sources de références de notre clientèle

Nous constatons que nous recevons des références personnalisées en provenance d'une multitude de partenaires. La plus grande source de référence connue est la référence policière. Nous pouvons affirmer que la majorité des victimes d'un crime contre la personne dans le territoire de la Montérégie sont contactées par une agente d'intervention du CAVAC.



PANIER DE SERVICES - BLOC	Catégorie de services		NOMBRE DE SERVICES RENDUS		
			Fiches signalétiques	Référence policière	Total
Intervention	Interventions post-traumatiques		4 457	1 027	5 484
	Interventions psychosociales		5 894	455	6 349
	Total - Interventions		10 351	1 482	11 833
Informations	Volet judiciaire	Informations	17 148	1 169	18 317
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	8 159	114	8 273
	Sous-total - Informations sur le milieu judiciaire		25 307	1 283	26 590
	Volet policier	Informations	977	289	1 266
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	1 146	4 855	6 001
	Sous-total - Informations sur les services de la police		2 123	5 144	7 267
	Volet communautaire	Informations	16 319	4 767	21 086
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	3 287	145	3 432
	Sous-total - Informations sur les services communautaires		19 606	4 912	24 518
	Volet santé et services sociaux	Informations	179	12	191
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	887	31	918
	Sous-total - Informations sur les services en santé et services sociaux		1 066	43	1 109
	Volet Indemnisation/Aide financière	Informations	4 431	2 024	6 455
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	503	12	515
	Sous-total - Informations sur les possibilités d'indemnisation/aide financière		4 934	2 036	6 970
	Autres volets	Informations	514	51	565
		Contacts (recherche d'informations ou suivis)	443	16	459
	Sous-total - Informations sur d'autres ressources		957	67	1 024
	Total - Informations sur les droits, les recours et les possibilités d'indemnisation		53 993	13 485	67 478
	Assistances techniques	Total - Assistances techniques		1 196	11
Orientation	Volet judiciaire	Références - Volet judiciaire	1 224	146	1 370
		Références personnalisées - Volet judiciaire	11	-	11
	Sous-total - Auprès des ressources judiciaires		1 235	146	1 381
	Volet policier	Références - Service de police	1 063	173	1 236
		Références personnalisées - Service de police	7	3	10
	Sous-total - Auprès des ressources policières		1 070	176	1 246
	Volet communautaire	Références - Volet communautaire	2 298	1 688	3 986
		Références personnalisées - Volet communautaire	132	39	171
	Sous-total - Auprès des ressources communautaires		2 430	1 727	4 157
	Volet santé et services sociaux	Références	602	134	736
		Références personnalisées	18	1	19
Sous-total - Auprès des ressources en santé et services sociaux		620	135	755	

PANIER DE SERVICES - BLOC	Catégorie de services		NOMBRE DE SERVICES RENDUS		
			Fiches signalétiques	Référence policière	Total
Orientation (suite)	Volet indemnisation/Aide financière	Références	755	709	1 464
	Sous-total - Auprès des ressources en indemnisation/aide financière		755	709	1 464
	Autres volets	Références	680	97	777
		Références personnalisées	21	1	22
	Sous-total - Auprès d'autres ressources		701	98	799
Total - Orientation vers des services spécialisés			6 811	99	6 910
Accompagnement	Volet judiciaire	Accompagnement - volet judiciaire	994	-	994
	Volet policier	Accompagnement - Service de police	19	1	20
	Volet communautaire	Accompagnement - Ressources communautaires	5	-	5
	Volet santé et services sociaux	Accompagnement - Réseau de la santé et services sociaux	1	-	1
	Volet indemnisation/Aide financière	Accompagnement - Ressources en indemnisations et aide financière	14	1	15
	Autres volets	Accompagnement - Autres ressources	22	-	22
	Total - Accompagnement de la victime			1 055	2
Autre services	Autres services	Textos / Message texte	1 606	24	1 630
		Déplacements	21		21
		Recherches informatiques	9		9
		Envoi postal	1 369	1 411	2 780
		Envoi courriel	9 945	941	10 886
		Laisser un message	2 973	1 416	4 389
		Absent au rendez-vous	754	14	768
		Annulation de la demande	52	4	56
		Autres services	4 567	485	5 052
		Total - Services divers			21 296
Total-Ensemble des services rendus			94 702	19 374	114 076